## FE.-REPUBLIQUE DU BENIN

#### A SUBSTITUER A L'ANCIENNE COPIE

#### PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

## **DECRET N° 2006-494 DU 07 SEPTEMBRE 2006**

portant nomination de Monsieur Chabi Ganni OROU WIANSO en qualité de Directeur Adjoint du Cabinet du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire.

# LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006;
- Vu le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement et le décret n° 2006-414 du 17 août 2006 qui l'a modifié ;
- Vu le décret n° 2006-410 du 14 août 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire ;
- Sur proposition du Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 26 juillet 2006 ;

# DECRETE:

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: Monsieur Chabi Ganni OROU WIANSO est nommé Directeur Adjoint du Cabinet du Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire.

<u>Article 2</u>: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 07 septembre 2006

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni Y A Y I.-

Le Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances. Le Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire,

Pascal Irénée KOUPAKI.-

**Evelyne SOSSOUHOUNTO KANEHO** 

Le Ministre délégué Chargé du Budget auprès du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances,

Albert Sègbégnon HOUNGBO

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MEPS 4 MDEF 4 MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF- DGTCP- DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 01 JO1.